P'JLON

RAPPORT ANNUEL

2021

Président du conseil d'administration

Monsieur Gilbert EDINVAL

Directrice Générale

Madame Marie-Frantz BALERZY

03/24

Personne qualifiée

Monsieur Armand RESOUS

Notre conseil d’administration :

Monsieur Gilbert EDINVAL

Madame Marie-Frantz BALERZY

Monsieur Armand RESOUS

Le conseil d’administration :

Le conseil d’administration est chargé d’administrer le fonds de dotation P'jilow.

Notamment :

1) Il arrête le quantum des ressources disponibles du Fonds de dotation P'jilow devant être allouées au financement de l'ensemble des projets dits éligibles ;

2) Il arrête, sur proposition du comité d'investissement, la politique d'investissement du fonds de dotation en vue de générer, dans la durée, des rendements permettant de contribuer significativement au financement des projets éligibles dans le cadre d'un niveau de risque qu'il jugera acceptable ;

3) Il approuve le rapport d'activité défini à l'article 8 du décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation ;

4) Il vote le budget préparé par la directrice générale. Le budget est voté et exécuté en équilibre ;

5) Il reçoit, discute et approuve les comptes de l'exercice clos qui lui sont présentés avec pièces justificatives à l'appui ;

6) Il accepte ou refuse librement les libéralités qui sont faites au Fonds de dotation de P'jilow sans charge ni condition ; il accepte ou refuse, par délibération motivée, les libéralités qui sont grevées de charge ou de condition ;

7) Il approuve la décision de faire appel à la générosité publique tel que prévu au III de l'article 140 de la loi n°2008-776 de modernisation de l'économie ;

8) Il approuve les créations d'emplois permanents ;

9) Il détermine les modalités de calcul et approuve le montant de la rémunération de la directrice générale, de manière à tenir compte des résultats obtenus et de l'atteinte de ses objectifs ;

10) Il désigne un commissaire aux comptes choisi sur la liste mentionnée à l'article L. 822-1 du code de commerce ;

11) Il adopte, dans l'année qui suit la constitution du Fonds de dotation P'jilow, une charte éthique tendant à prévenir les conflits d'intérêts pour les membres du conseil d'administration et du comité d'investissement du Fonds de dotation P'jilow ;

12) Il adopte le règlement intérieur ;

13) Il autorise l'exercice des actions en justice et les transactions ;

14) Il délibère sur l'affectation du boni de dissolution du Fonds de dotation P'jilow.

…

P'JILOW 2020

FAITS MARQUANTS

Comme chaque année l'association est heureuse de pouvoir recevoir ces différents membres lors d'un déjeuner d'échanges sur la mise en œuvre d'outils sérieux pour un développement efficace de la Guadeloupe.

P'jilow c'est la force de l'équipe

P'jilow :

C'est une équipe forte composée de :

Monsieur Gilbert EDINVAL (président du conseil d'administration) ;

Madame Marie-Frantz BALERZY (directrice générale) ;

Monsieur Armand RESOUS (personne qualifiée) ;

Le fonds de dotation P'JILOW pour la Guadeloupe a pour objet :

_Recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable ;
_Accueillir, soutenir et accompagner les entrepreneurs, les associations, les particuliers ; st stimuler la croissance des entreprises en conduisant des actions d'animation, de mutualisation ou d'accompagnement des membres ;
_Promouvoir un environnement global grâce à une visibilité internationale renforcée ; promouvoir l'industrie, les services et l'innovation par des actions concrètes à même de créer des conditions favorables au développement économique de la Guadeloupe ;
_Valoriser la recherche pour créer des produits et services innovants ; développer les opportunités dans le secteur de l'environnement ; renforcer la compétitivité de l'économie développer la croissance et l'emploi des marchés porteurs en stimulant l'innovation, en confortant les activité industrielles à fort contenu technologique ;
_Défendre des occupants contre l'expropriation des terres, des terres agricoles ; contre tous les abus et les spéculations foncières ainsi qu'à la violation des droits ; la pérennisation par la transmission, du savoir-faire guadeloupéen traditionnel et culturel de génération en génération ;
_Aide à la recherche scientifique et à la recherche des origines noirs du peuple guadeloupéen au delà de l'esclavage jusqu'aux Pharaons noirs ; défendre la souveraineté du peuple guadeloupéen ;
_Reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'Humanité et en réclamant son remboursement à hauteur des ces faits très graves ;
…

Engagement en faveur d'un développement durable

Sous notre banière :
Nous sommes pour un développement des capacités, des systèmes écologiques, énergétiques accompagnants des cultures en climat tropical ;

Fonds de dotation P'JILOW

pjilow@hotmail.com

Favoriser les poles d'activités de pointe

P'jilow pour valoriser la recherche des produits et services innovants :

_De création d'activité économique selon le code de commerce article L442-7 pour faire connaitre l'action de P'jilow en bâtissant des projets collaboratifs stratégiques (de r&d) qui peuvent bénéficier d'aides publiques ;

Se connaître pour un avenir libre

L'unité guadelouéenne est essentielle :
P'jilow pour la recherche des origines noirs du peuple guadeloupéen.
Peuple colonial ayant perdu son droit à l'autodétermination le 6 mai 1802 par la guerre de Guadeloupe engagée par la France.

Redoubler d'efforts sur le chemin de la réussite

Poursuite de notre plainte contre l'Etat franç ais en agissant sur la base de la loi (française dite «mémorielle») du 21 mai 2001 qui reconnaît la traite et l'esclavage comme Crime contre l'humanité ; art. L. 212-1 al.1 du Code pénal français…. ; art. 5 Droits de l'Homme ; CEDH art. 4 § 1,2... ; art. 7 Cour pénale internationale… ; art. 7…
L'Edit du 3 juillet 1315, de Louis X, interdit l'esclavage sur le sol de France.

Des avancées sur le terrain

Nos deux mise en esclavage indiquent, donc, que la Guadeloupe ne peut être la France.

Le 18 juin 2018 l'arrêt Edinval permet le tranfert des droits sociaux d'Ultramarins de France en Guadeloupe. Ce qui équivaut à rendre notre archipel plus riche.
De l'égalité réelle à l'autodétermination il n'y a qu'un pas.
Visioconférence en décembre 2021 entre 9h30 et 18h30 par applications et réseaux sociaux sur l'esclavage et la plainte contre l'Etat français pour crime contre l'humanité.

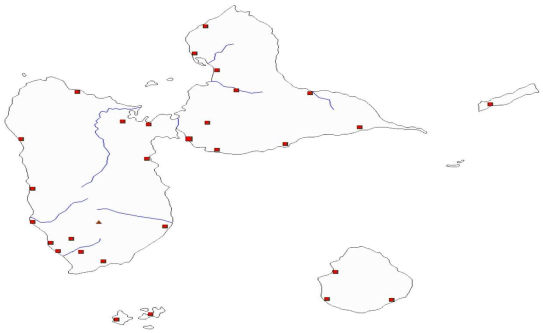

RAPPORT FINANCIER

Les chiffres

Le bilan :

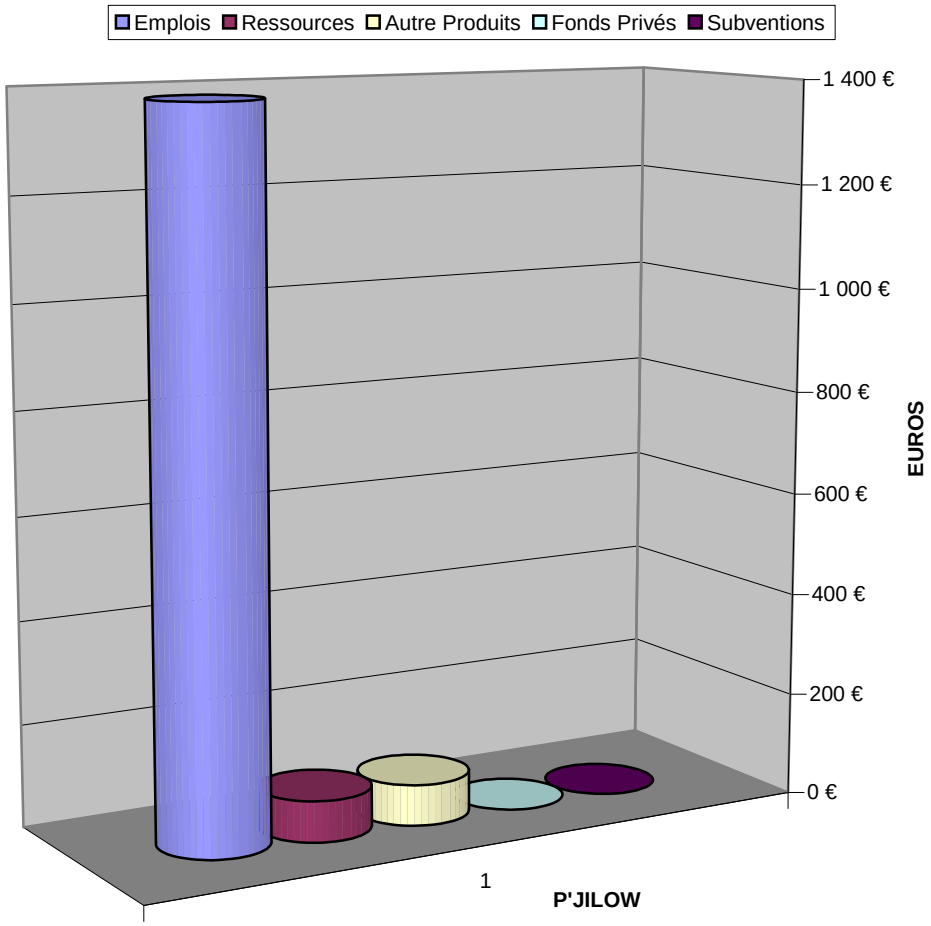

	1
Emplois	1 384 €
Ressources	80 €
Autre Produits	80 €
Fonds Privés	- €
Subventions	- €

Emplois 2019 :

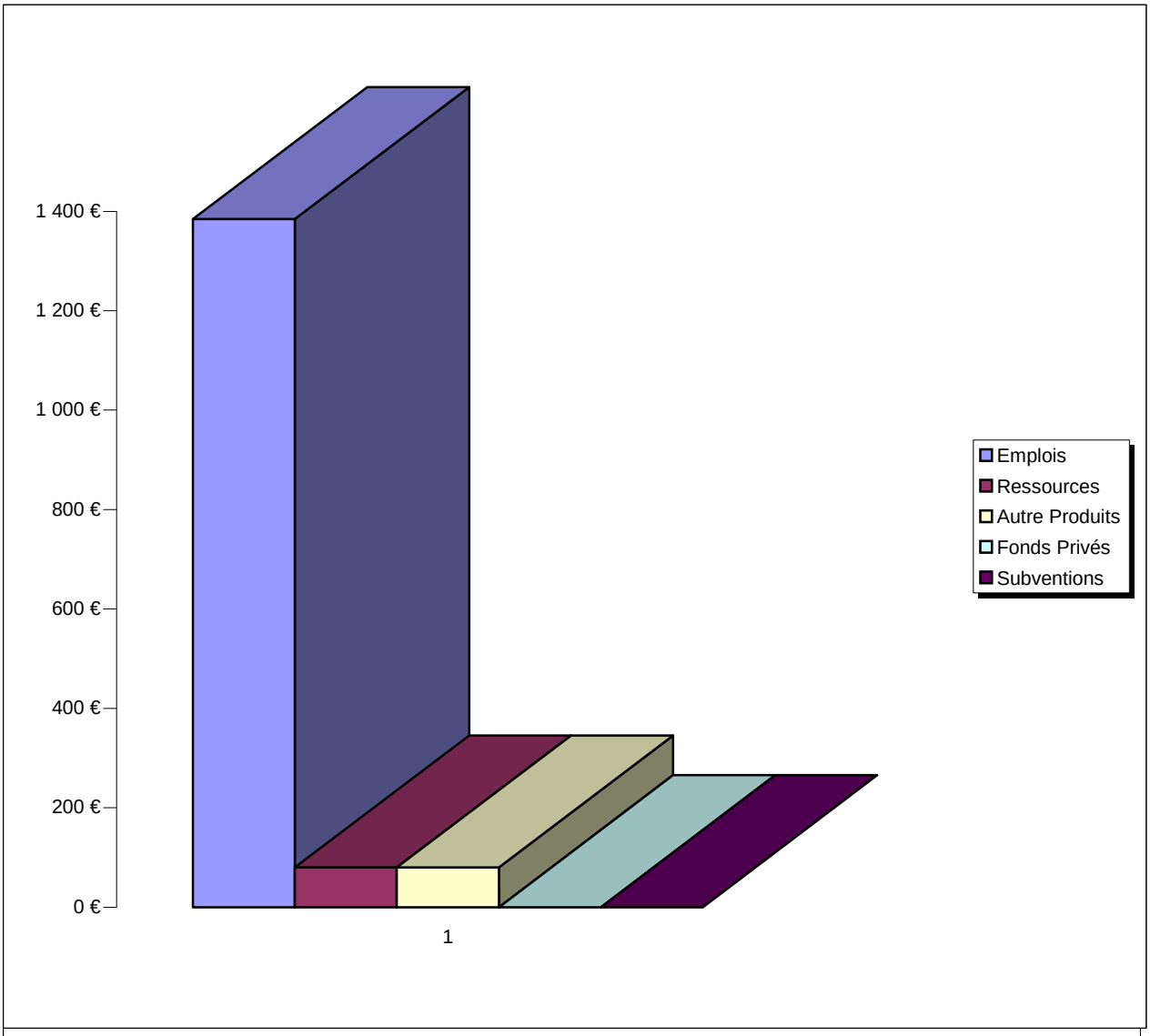

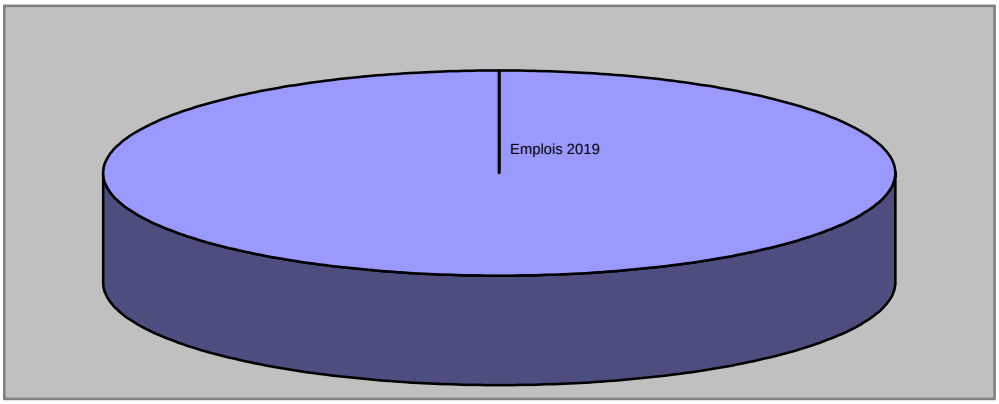

EMPLOIS / RESSOURCES 2019

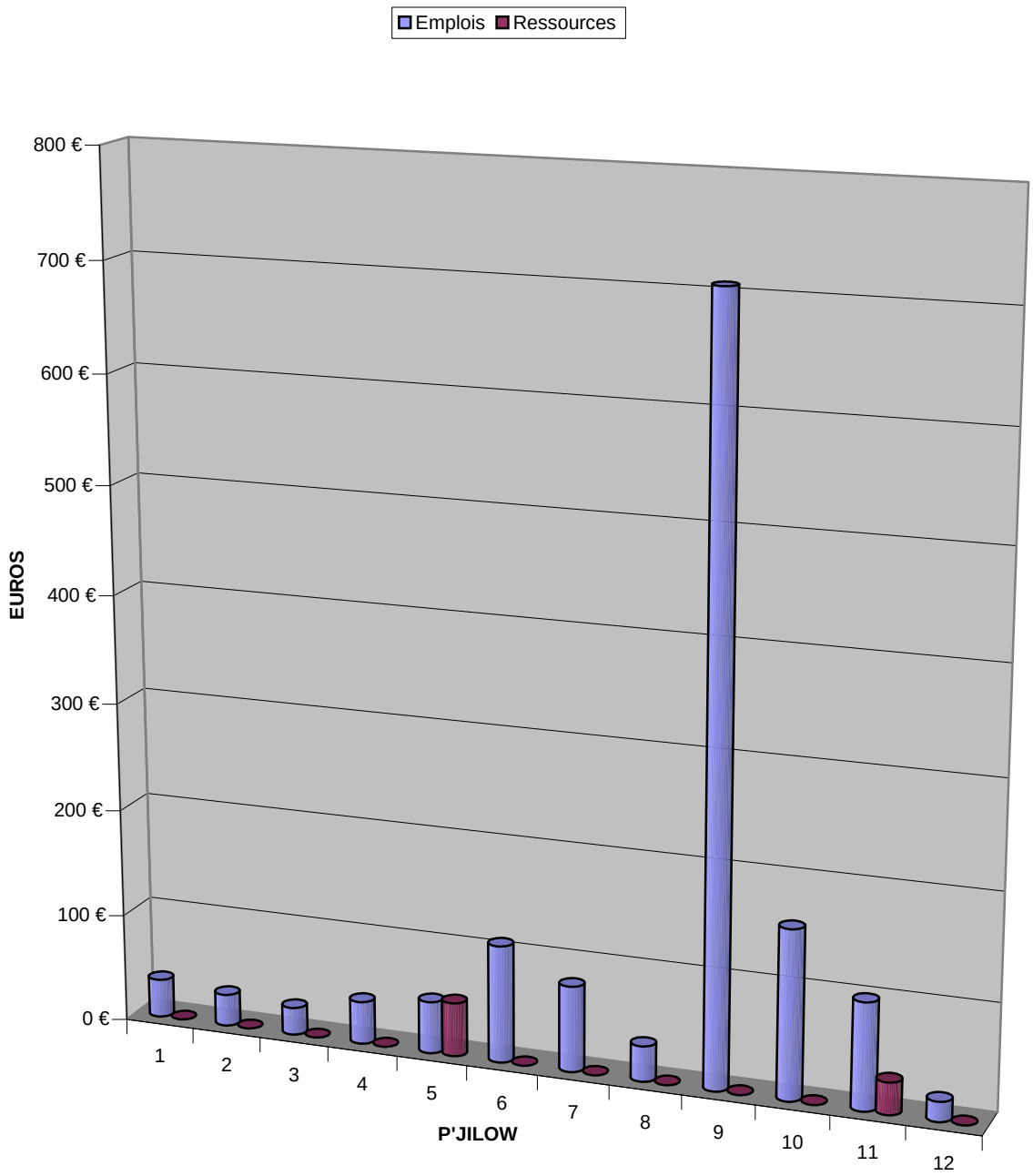

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Emplois	36 €	30 €	26 €	40 €	48 €	109 €	80 €	33 €	708 €	158 €	100 €	19 €
Ressources	0 €	0 €	0 €	0 €	50 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	30 €	0 €

EMPLOIS / AUTRES RESSOURCES 2019

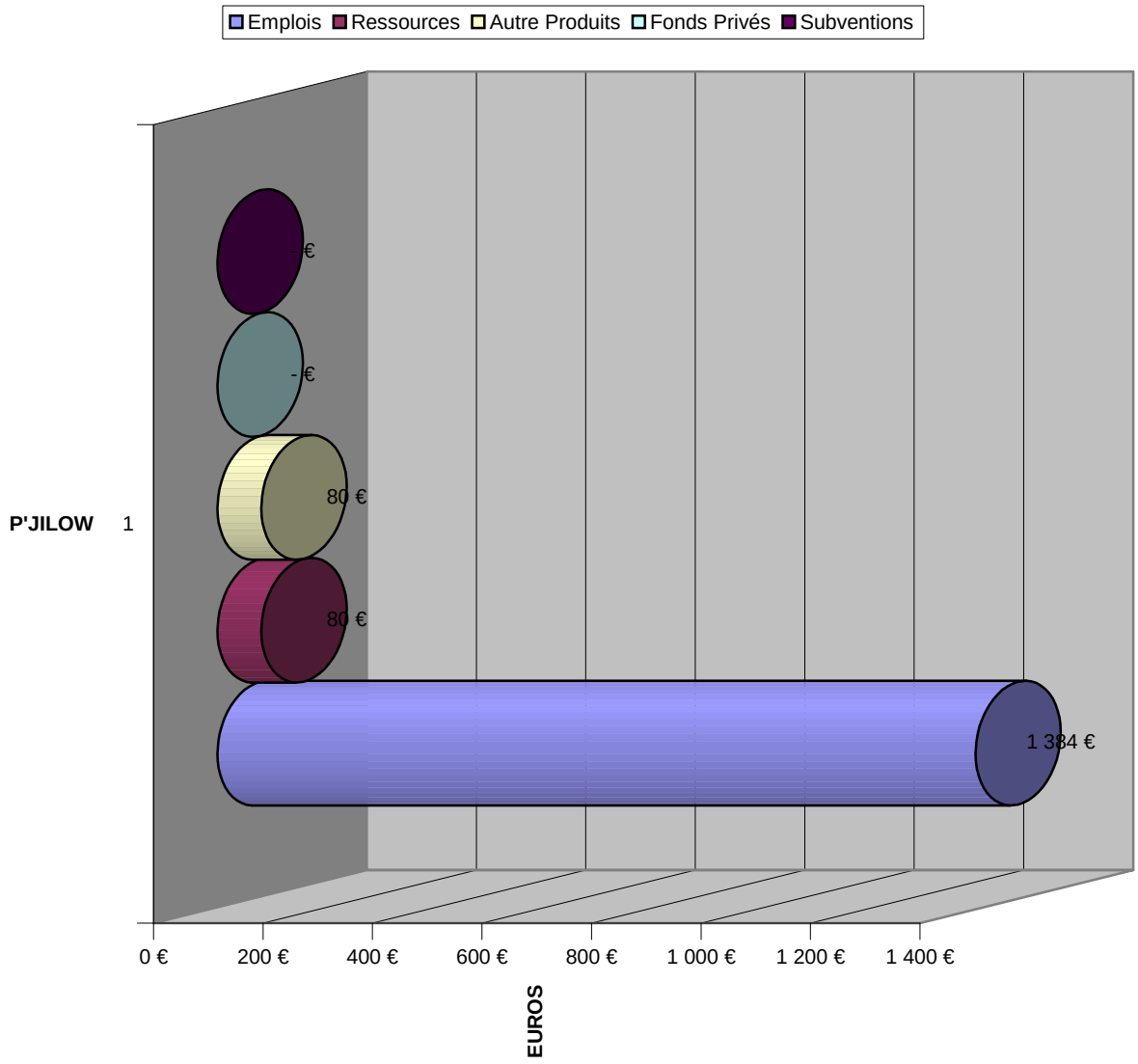

	1
Subventions	- €
Fonds Privés	- €
Autre Produits	80 €
Ressources	80 €
Emplois	1 384 €

RAPPORT FINANCIER

suite...

EN 2020

2020 par rapport à 2019 est sans changements de méthodes comptable significatifs pour P'jilow. Le Directeur-fondateur président du conseil d'administration a contribué aux dépenses financières du fonds de dotation à hauteur de 1 384€.
Conformément à l'arrêté du 11 octobre 2006 le fonds de dotation ne fait pas appel à la générosité public.
Ni ne reçoit d'aides publiques annuelles d'un montant supérieure à 153 000€.
Il n'y a aucun financement par des collectivités territoriales sur plus de 50% de notre buget ou pour plus de 75 000€.

Le budget prévisionnel :

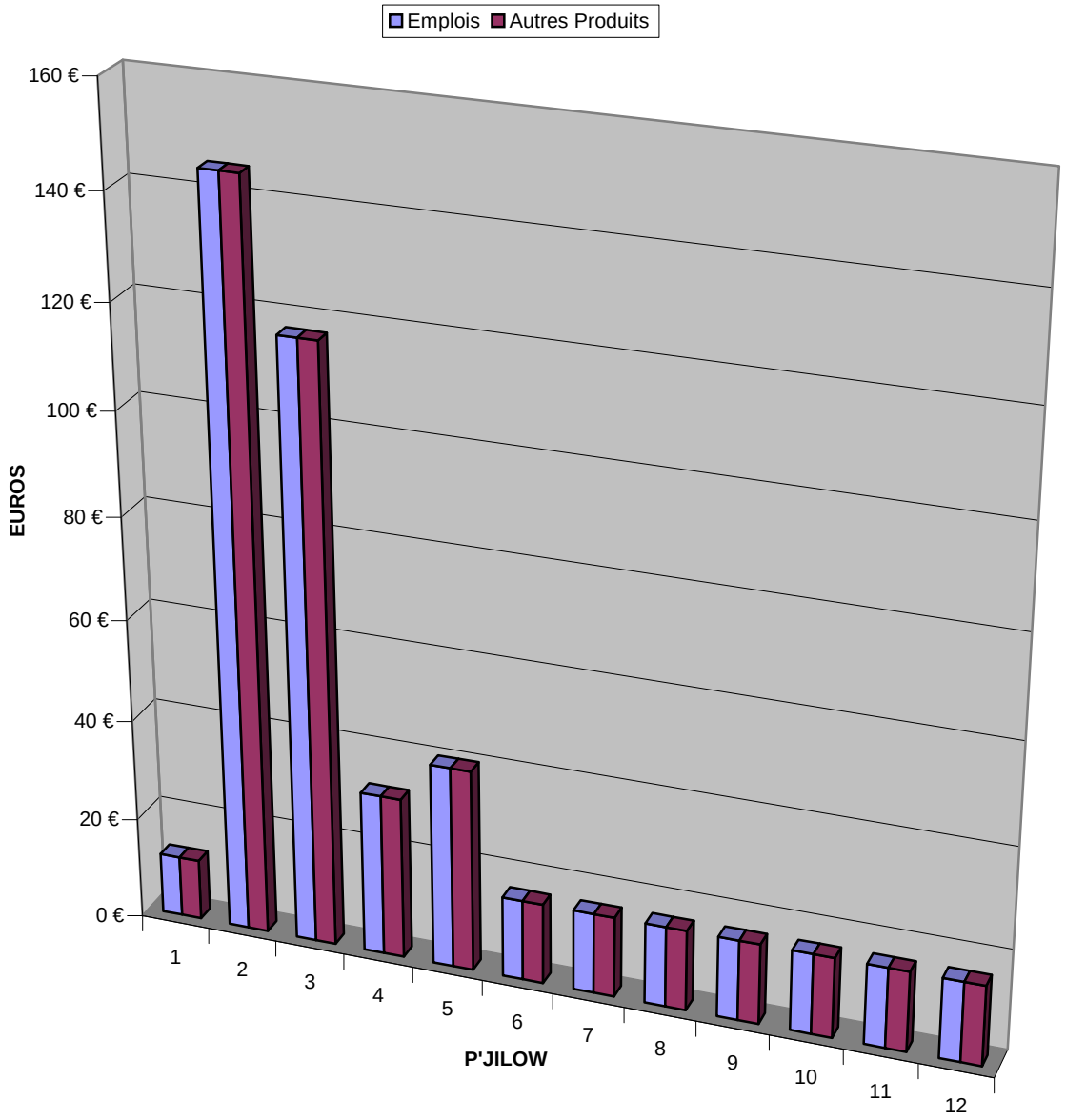

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Emplois	12 €	145 €	117 €	32 €	40 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €
Autres Produits	12 €	145 €	117 €	32 €	40 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €

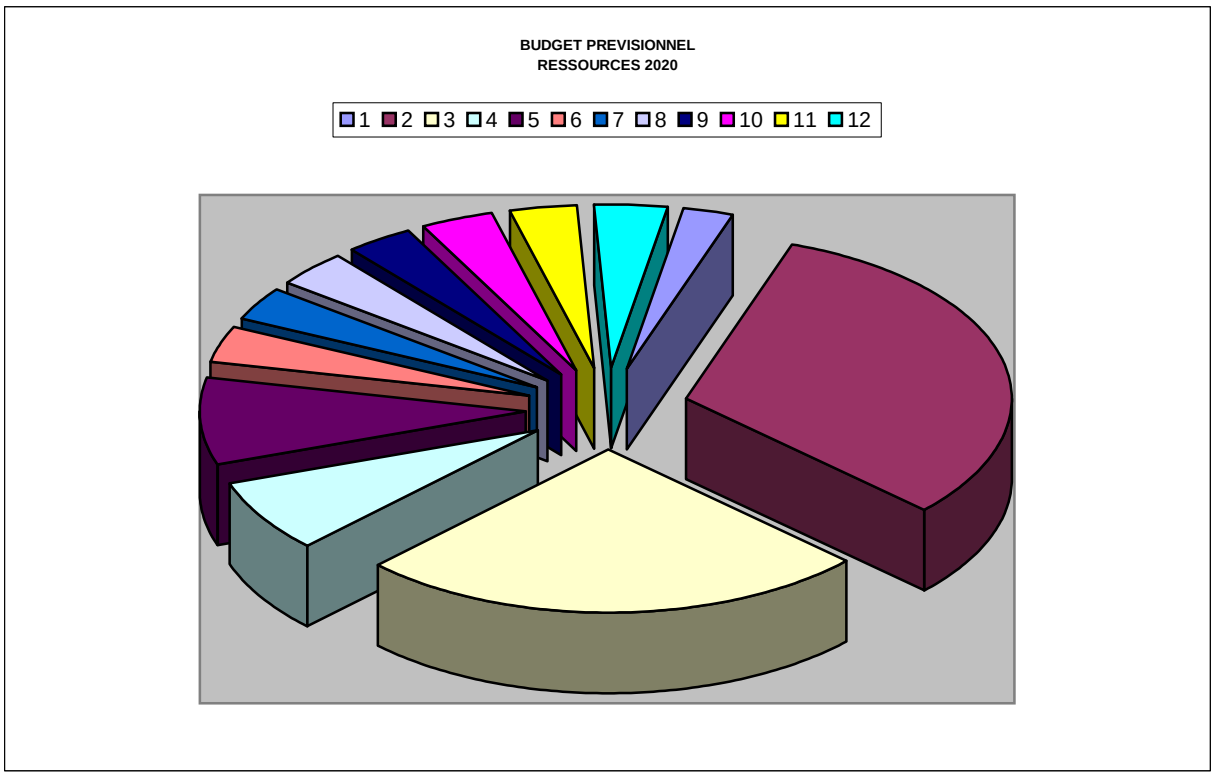

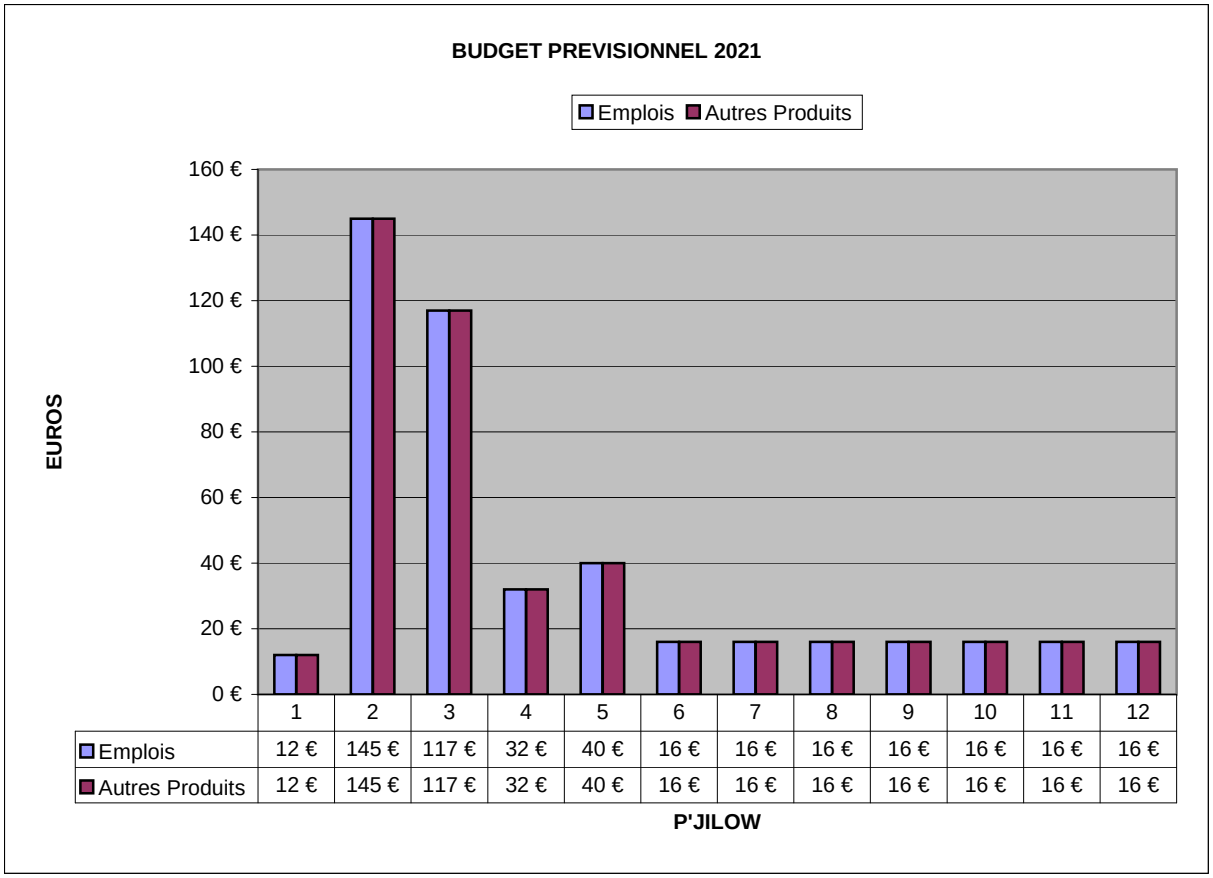

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Emplois	12 €	145 €	117 €	32 €	40 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €
Autres Produits	12 €	145 €	117 €	32 €	40 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €

La force de nos collaborateurs

Des actions nécessitant des collaborateurs :
Donc une équipe forte et dévouée.
Remerciement à toutes et tous.

Pour une coopération plus que régionale

P'jilow ou une vision indépendante :
Nos actions pour une coopération internationale.

Contact :

pjilow@hotmail.com
@pjilow
#pjilow
http://pjilow.avcvk.com/

Répondre à nos questionnaires :

@etudespjilow
#etudespjilow

P'JILOW

RAPPORT MORAL

Fonctionnement interne :

Les membres de l'association sont toutes des personnes physiques ou morales.
de participations différentes et complémentaires.

Rapports avec les tiers :

Aide à la rédaction de correspondances.
Relations publiques.

Actions d'intérêts générales :

Contribution de l'action associative du fonds de dotation P'jilow à l'intérêt général selon l'article 200 et 238 bis du code général des impôts.

Bénéficiaires :

La population guadeloupéenne dans son ensemble.

Libéralités :

Pour l'année 2019 le fonds de dotation P'jilow n'a pas reçu de "dons manuels" ; ni fait de collectes et de quêtes sur la voie publiqu e.

Le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 indemnisait dans son article 5 les Colons pour la perte des Esclaves. Notre plainte pour Crime contre l'Humanité date du 9 avril 2015. L'indemnité en réparation pour les Colons est abrogée le 9 juin 2016. Nous réclamons des réparations financières et territoriales à l'Etat français pour les Guadeloupée(ne)S les descendants d'Africains mis en esclavage. Mais aussi une loi dite loi Edinval 'annulant le Code noir.
Le 18 juin 2018 l'arrêt Edinval permet le tranfert des droits sociaux d'Ultramarin(e)s en Guadeloupe.

Le mot du Président-directeur fondateur du fonds de dotation P'jilow.

"Il n'est de courageux que celui qui embrasse une cause qui nous semble d'avance perdue".

Gilbert EDINVAL

Rgpd : Règlement (UE) 2016/67 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à le protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Entrée en vigueur le 25 mai 2018. Ils permettent de demander la suppression de vos données à caractère personnel détenus par le fonds de dotation P'jilow par mail, etc...
Ces informations s'entendent dans le cadre normal du traitement des données à caractère personnel et ce à l'exclusion des cas de conflits nécessitant leurs utilisations pour notre défense et/ou nos arguments.

Quelques idées sur

l'indépendance de la Guadeloupe :

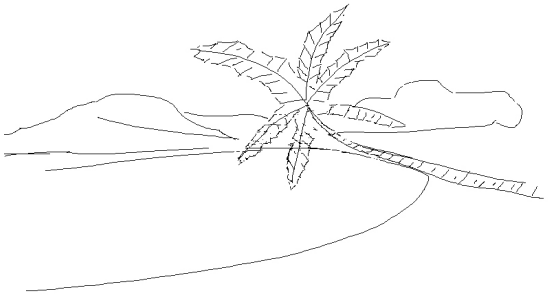

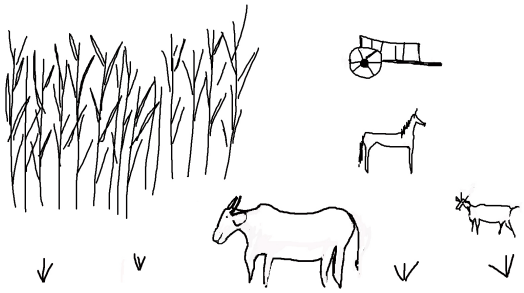

Une vie de qualité

Agriculture de haute qualité

Création d'une monnaie et
d'une bourse guadeloupéenne

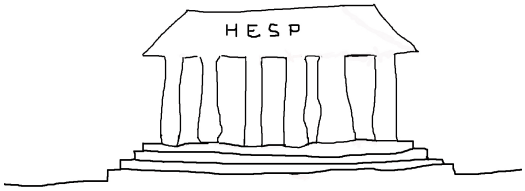

Haute Ecole Scientifique et Politique

R&d de haute qualité.

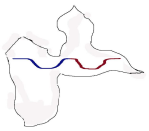

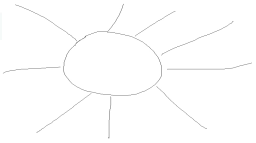

Maîtrise de nos énergies.

En pépararation le programme politique 2017-2022

"Une présidence d'indépendance" :

Gilbert Edinval 2017,
une présidence d'indépendance

Gilbert EDINVAL

Programme 2017

Editions Edinval Gilbert

Livre "1802, indépendance de la Guadeloupe" Edition Edinval Gilbert sur Amazon.
(Editions Edinval Gilbert sur Amazon)

Le fonds de dotation

P'JILOW

Notre implication

dans la vie

du fonds de dotation

P'jilow

fait sa force.

23/24

P'JILOW

13, Terrain Césarin

97122 Baie-Mahault

Code APE : 9499Z / Mail : pjilow@hotmail.com / Cnil : 1807495 v 0 du 03 11 2014 /

J.O. : annonce n° 1828 - page 4317 / Siren : 810 406 165.

P'jilow est un fonds de dotation régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, articles 140 et 141, et le décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation.

Cette association a été déclarée à la Préfecture de la Région Guadeloupe le 01er août 2014 (validation le 19 août 2014 par madame la Préfète Marcelle PIERROT).